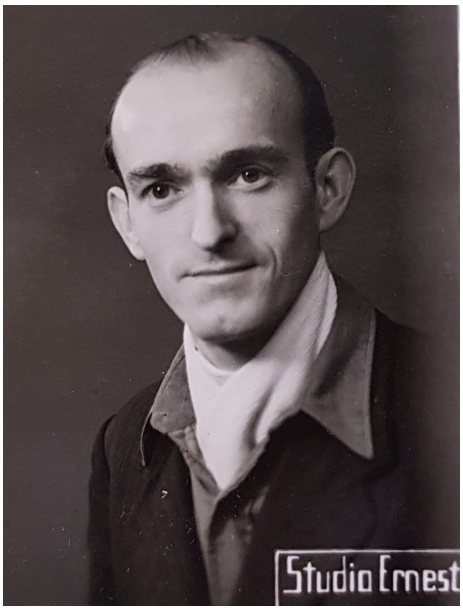
Vincent ASENSI

Par : Marilyne Andréo



- Informations
 - Nom : ASENSI
 - Prénom(s) : Vincent
- Etat civil
 - Date de naissance : 01/05/1921
 - Ville de naissance : Nîmes
 - Département de naissance : Gard
 - Pays de naissance : France
 - Profession avant guerre :
 - couvreur
 - Date de décès : 23/01/1950
 - Lieu de décès : Nîmes (Gard)
- Résistance
 - Organisation(s) de résistance :
 - FTP
 - Pseudonyme : Vincent
 - Date d'engagement : 24/7/1941
 - Département(s) de résistance : Gard
- Arrestation et condamnation
 - Date d'arrestation : 19/5/1943
 - Lieu d'arrestation : Avignon
 - Département d'arrestation : Vaucluse
 - Juridiction de condamnation : Section spéciale - Nîmes
 - Date de condamnation : 12/08/1943

 - Motif(s) de condamnation :
 - Activité communiste
 - Peine infligée : Travaux forcés
 - Durée de la peine : 10 ans
 - Parcours carcéral :
 - Nîmes
 - Eysses
- Eysses
 - Date d'arrivée à Eysses : 15/10/1943
 - Numéro d'écrou à Eysses : 615
 - Préau ou autre affectation :
 - Infirmerie
 - Motif de la levée d'écrou : Pris par coup de main du maquis
 - Date de la levée d'écrou : 20/07/1944
 - Durée de détention : 0 an(s), 9 mois, 5 jour(s)
- Reconnaissance
 - Statut : Interné résistant

Biographie

Vincent Asensi est né le 1er mai 1921 à Nîmes dans le Gard. Il est le fils de Francisco Asensi, journalier espagnol, et de Carmen Marie Giner, sans profession. Il est manœuvre maçon à Nîmes de juin 1940 à novembre 1941. Il part ensuite pour les Chantiers de la jeunesse jusqu'en juillet 1942. A son retour, il est coupeur en chaussures dans une fabrique de Nîmes où il habite chez ses parents.

Il s'engage dans la Résistance le 24 juillet 1941. Il appartient à un groupe dirigé par Arthur Gaude, responsable du Front national de lutte pour la Libération et l'Indépendance de la France. Il diffuse des tracts clandestins, il est agent de liaison et il participe à des sabotages contre des véhicules allemands.

Requis pour le Service du Travail obligatoire (STO), en mars 1943, il rejoint avec un autre réfractaire nîmois, Louis Talard, un maquis FTPF dans le Luberon, dans le secteur de Cabrières-d'Aigues sous les ordres du commandant Armand Rivière, pour y continuer la lutte clandestine. Il est affecté au maquis de Grambois toujours dans le Vaucluse à la mi-mars puis aux FTPF légaux d'Avignon au début du mois d'avril. Il prend part à différentes actions dans le Vaucluse.

Quelques semaines plus tard, le 19 mai à midi, en possession d'une bicyclette volée reconnue par son propriétaire, il est arrêté avec Bruno Rampinini à Avignon par la police.

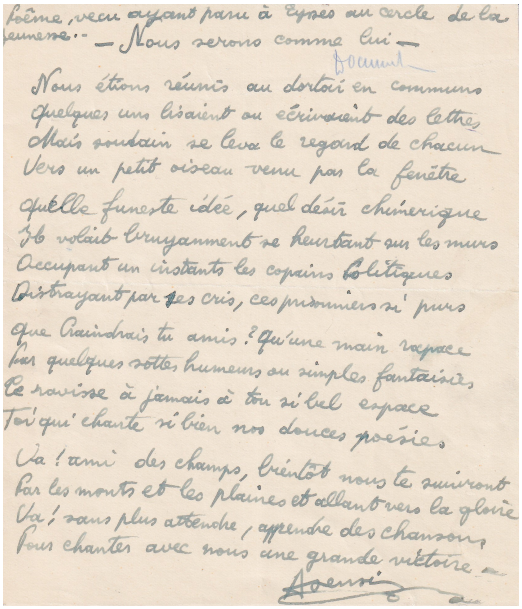
Son domicile est perquisitionné permettant la découverte par les forces de l'ordre d'un dépôt d'armes, de munitions et d'explosifs. Louis Talard y est également interpellé. Vincent Asensi et Bruno Rampinini sont interrogés pendant cinq jours par la police et par la Brigade mobile de Marseille avant d'être emprisonnés à la maison d'arrêt de Nîmes le 24 mai. Lors de son procès, Vincent Asensi est accusé de vols, de détention et d'usage de fausses cartes d'identité, de contrefaçon de sceau et d'usage de sceau contrefait, de détention, de transport et de port d'armes, de munitions et d'explosifs, d'activité communiste et de menées antinationales. Il est reconnu coupable de tous ces chefs d'accusation et d'avoir utilisé des explosifs contre diverses cibles : une locomotive dans le dépôt des machines de la gare d'Avignon le 28 avril 1943, le siège de la Milice de la cité des papes le 30 avril, deux wagons citernes à la gare du Thor le 8 mai, les rails de la ligne Paris-Marseille au niveau du Pontet. Il est condamné par la Section spéciale de la Cour d'Appel de Nîmes le 12 août 1943 à dix ans de travaux forcés et à 100 francs d'amende.

A la suite de sa condamnation, il est transféré à la maison centrale de Nîmes le 17 août. Le 15 octobre, il est écroué à la centrale d'Eysses (matricule 615) à Villeneuve-sur-Lot dans le Lot-et-Garonne. Le 9 décembre 1943, il prend part à l'action contre les GMR afin d'empêcher le départ en zone nord des internés administratifs de la centrale d'Eysses. En janvier 1944, il tombe malade et il passe plusieurs mois à l'infirmerie. A la suite de la tentative d'évasion collective du 19 et du 20 février, plus de 1 200 détenus de la centrale sont livrés aux nazis par les autorités françaises le 30 mai. Ils sont transférés à Compiègne puis déportés. Encore soigné à l'infirmerie à ce moment-là, les SS n'emmènent pas Vincent Asensi. Il est libéré par une attaque du maquis le 20 juillet 1944.

Il rentre à Nîmes mais son état de santé de détériore à partir du mois de janvier 1945. Sa condamnation est annulée par un arrêt rendu par la chambre de révision de la Cour d'Appel de Nîmes le 20 avril 1945. Il est soigné à l'hôpital Saint-Eloi à Montpellier du 3 mai au 30 septembre 1945 puis dans un établissement en Allemagne et dans les Landes. Entre-temps, il épouse le 23 juin 1945 à Nîmes Yvonne Barry avec qui il a deux enfants. En février 1947, il rentre chez lui et il continue de recevoir des soins.

Il décède à Nîmes le 23 janvier 1950 à l'âge de 28 ans des suites de cette maladie contractée lors de son internement. Il est déclaré « Mort pour la France ».

Album photos



Poème, vers ayant paru à Typos au cercle de la jeunesse. — Nous serons comme lui —

Nous étions réunis au dortoir en communs
Quelques uns lisaient ou écrivaient des lettres
Mais soudain se leva le regard de chacun
Vers un petit oiseau venu par la fenêtre
Quelle funeste idée, quel désir chimérique
Il volait tristement se heurtant aux murs
Occupant un instants les copains politiques
Distrayant par ses cris, ces prisonniers si purs
Que ferais tu amis ? Qu'une main rapace
Par quelques sottes humeurs ou simples fantaisies
Te ravisse à jamais à ton si bel espace
Toi qui chante si bien nos douces poésies.
Va ! ami des champs, bientôt nous te suivrons
Par les monts et les plaines et allons vers la gloire
Va ! sans plus attendre, apprends des chansons
Pour chanter avec nous une grande victoire.

Henri